



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4422

Jeudi 28 Août 2008

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 3 289.71

(Indice de Capitalisation Base 1 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : + 1,16%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 25,85%

INDICE BVMT : 2 318.57

(Base 465.77 le 31/03/98)

Variation du Jour : + 1,06%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 19,71%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	2214,79	1,19%	33,66%
8300	INDICE DES BANQUES	2040,40	1,23%	24,78%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	3591,95	-0,79%	89,59%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2559,33	2,51%	29,94%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2020,39	0,43%	7,55%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	1880,49	-0,16%	110,06%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1000,26	3,37%	21,66%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	956,45	3,67%	23,93%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1673,98	-0,15%	13,46%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	17-04-2008	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	116,000	120,000	122,960	122,960	120,000	H	123,060
2	1	0,575	20-06-2008	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	13,320	13,220	13,400	13,500	13,220		
3	1	0,050	06-08-2007	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	4,500	4,400	4,440	4,450	4,330	H	4,530
4	20	1,800	25-06-2008	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	31,500	31,010	31,490	31,490	31,010		
5	1	0,300	07-05-2008	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	5,340	5,320	5,320	5,320	5,320		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	13,610	13,620	13,680	13,700	13,620		
7	10	1,000	12-06-2008	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	40,310	42,120	40,800	42,120	40,000		
8	5	0,600	04-06-2008	BH - Banque de l'Habitat	35,460	35,800	35,470	35,800	35,470		
9	5	0,750	12-06-2008	TL - Tunisie Leasing	30,000	30,000	29,700	30,000	29,670		
10	10	2,900	20-06-2008	BT - Banque de Tunisie	113,500	114,300	116,000	116,900	114,300		
11	5	0,400	26-06-2008	STB - Société Tunisienne de Banque	8,660	8,670	8,930	8,930	8,670		
12	5	0,400	16-06-2008	BNA - Banque Nationale Agricole	8,290	8,200	8,220	8,220	8,200		
13	1	0,170	03-06-2008	ATB - Arab Tunisian Bank	7,550	7,550	7,850	7,850	7,550		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	13,290	13,400	13,300	13,660	13,290		
15	5	1,250	16-06-2008	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	26,200	26,900	26,000	26,980	26,000		
16	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	12,000	12,000	11,880	12,190	11,840		
17	5	0,750	08-05-2008	CIL - Compagnie Internationale de leasing	24,200	24,200	24,100	24,200	24,100		
18	1	0,150	04-06-2008	ATL - Arab Tunisian Lease	6,700	6,700	6,590	6,700	6,540		
19	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	94,540	94,540	96,350	96,500	94,540		
20	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	42,710	43,800	43,900	43,900	42,750		
21	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	16,000	16,000	16,000	16,000	15,600		
22	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	19,500	19,510	19,600	20,000	19,400		
23	1	0,110	07-07-2008	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,850	1,800	1,800	1,800	1,800		
24	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,800					H	1,880
25	5	0,600	15-07-2008	ELECTROSTAR	8,430	8,430	8,400	8,450	8,380		
26	5	0,600	11-07-2007	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	15,390	15,390	15,150	15,390	15,000		
27	5	0,700	13-06-2008	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	15,200	15,650	15,650	15,650	15,400		
28	1	0,500	30-06-2004	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	3,870					H	4,040
29	1	0,150	06-06-2008	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	3,290	3,240	3,270	3,300	3,230		
30	1	0,300	10-06-2008	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	15,040	15,180	15,010	15,630	15,000		
31	1	0,110	09-07-2008	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,170	2,200	2,290	2,290	2,200		
32	5	0,350	15-04-2008	EL WIFACK Leasing	7,300	7,400	7,490	7,620	7,400		
33	1	0,240	02-06-2008	Société ESSOUKNA	4,300	4,300	4,300	4,300	4,300		
34	1	0,250	09-06-2008	ADWYA - Société Adwya	7,880	7,970	7,990	8,150	7,900		
35	1	0,220	20-06-2008	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	6,800	6,800	6,700	6,800	6,600		
36	1	0,800	16-06-2008	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	11,970	12,000	11,970	12,000	11,970		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
37	25	10,500	24-06-2008	Air Liquide Tunisie	228,990				
38	5	1,200	16-05-2008	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	44,260				
39	10	1,500	04-04-2008	Placements de Tunisie - SICAF	36,090	36,090	36,090		
40	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,610				
41	5	2,000	02-05-2008	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	56,290			H	58,820
42	10	3,500	30-04-2008	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	57,500				
43	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,200				
44	10	1,200	27-06-2008	AMEN BANK	33,000	32,910	33,000		
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	41,700	42,950	42,950		
46	10	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	2,530				
47	1			PGH - Poulina Group Holding	7,750	7,790	7,800		
48	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	12,660	12,660	12,660		
49	5	0,650	24-07-2008	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	13,040	13,100	13,100		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX : Comité des indices boursiers du 22/12/2005. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : SOMOCER à procédé depuis le 06 septembre 2006 à la réduction de la valeur nominale de 5 dinars à 1 dinar.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	5			SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	8,720			B	8,330

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHANCE	ECHANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A											
51	BTA 10ANS 6,5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309	10-03-2009		100,500					
52	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010		101,970					
53	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014		109,500					
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014		105,900					
55	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015		103,280					
56	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012		100,000					
57	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013		99,800					
58	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016		52,320					
59	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022		98,200					
60	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017		101,000					
LES EMPRUNTS											
61	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2008	100,000					
62	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 5ans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2008	100,000					
63	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2007	99,300					
64	BH	EO BHI 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/12	OBHI	31-12-2008	31-12-2007	99,000					
65		EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014		100,000					
66	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2003/1 5ans AP à 7,4% j. 30/01	OTS31	30-01-2009	30-01-2008	100,760					
67	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2004/1 5ans AP à 7,4% j. 30/04	OTS41	30-04-2009	30-04-2008	100,000					
68		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010	31-03-2008	100,000					
69		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010	31-03-2008	100,000					
70		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2007	100,000					
71		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2007	100,000					
72		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2007	98,800					
73		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2007	100,000					
74		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	31-07-2008	99,800					
75		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012	31-07-2008	100,000					
76		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012		100,000					
77		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012		100,000					
78		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013		99,520					
79		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013		100,000					
80		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013		99,500					
81		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013		100,000					
82	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0,75% j. 31/12	OUBCI	31-12-2008		100,000					
83	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024		100,000					
84		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028		100,000					
85		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033		100,000					
86	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OABI	11-04-2012	11-04-2008	100,000					
87		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2008	99,340					
88	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2008	100,000					
89		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2008	100,000					
90		EO ATB- 2007 Catégorie A 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2008	100,000					
91		EO ATB- 2007 Catégorie A 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2008	100,000					
92	C I L	EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2007	100,000					
93		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2007	100,000					
94		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2008	98,400					
95		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2008	100,000					
96		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2007	100,000					
97		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2007	100,000					
98		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2007	100,000					
99		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2007	100,000					
100		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010	31-03-2008	99,500					
101		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010	31-03-2008	100,000					
102		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/110	CL51F	14-10-2012	14-10-2007	98,600					
103		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51V	14-10-2012	14-10-2007	100,000					
104		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013		99,100					
105		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013		100,000					
106		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013		99,400					
107		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013		100,000					
108	BT KD	EO BT KD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011	18-12-2007	100,000					
109	ATL	EO ATL 2003 / 1 5ans AP à 7,4% j. 15/03	OAT3A	15-03-2009	15-03-2008	99,410					
110		EO ATL 2003 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/03	OAT3B	15-03-2009	15-03-2008	100,000					
111		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 16/08	OAT4F	16-08-2009	16-08-2008	100,000					
112		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 16/08	OAT4V	16-08-2009	16-08-2008	100,000					
113		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010	31-03-2008	100,000					
114		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010	31-03-2008	100,000					
115		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2008	99,720					
116		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012		98,600					
117		EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012		100,000					
118	MEUBLATEX	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2007	100,000					
119	S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2007	100,000					
120		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2007	100,000					
121	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OUTL4	31-03-2012	31-03-2008	99,300					
122		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2007	98,800					
123	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 7ans AP à 7,5% j. 29/08	OAL1A	29-08-2008	29-08-2007	99,880					
124		EO AL 2001-1 10ans AP à 7,75% j. 29/08	OAL1B	29-08-2011	29-08-2007	98,300					
125		EO AL 2001-2 7ans AP à 7,5% j. 31/12	OAL12	30-12-2008	30-12-2007	100,000					
126		EO AL 2002-1 7ans AP à 7,5% j. 16/10	OAL21	15-10-2009	15-10-2007	100,000					
127	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr. A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2007	100,000					
128		EO EL MOURADI 2002 Tr. B Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDB	29-08-2009	29-08-2007	100,000					
129	EL MAZRAA	EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/01	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2008	98,000					
130	SOTUVER	EO SOTUVER 2002 7ans IF à TMM+2% j. 20/02	OSTV2	20-02-2009	20-02-2008	100,000					
131	ATTIJARI	EO GL 2001-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/12	OGL12	31-12-2008	31-12-2007	100,000					
132	LEASING	EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 10 / 07	OGL21	10-07-2009	10-07-2008	100,000					
133		EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010	30-07-2008	100,000					
134		EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLAF	20-02-2011	20-02-2008	100,000					
135		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLBV	20-02-2011	20-02-2008	100,000					
136											

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE									
167	UNION DE	EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013					
168	FACTORING	EO UNIFACTOR 2008 Variable Sans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013					
169	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2008				
170	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5 ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2008				
171	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2008				
172	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2008				
173	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014					
174	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014					
175	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014					
176		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014					
177		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014					
178	Hannibal Lease	EO HL 2008-I Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013					
179		EO HL 2008-I Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES DU MARCHE PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
180				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	19,850				
181				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	7,730				
182				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	5,800				
183				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	13,520				
184				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	9,020				
185				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,290				
186				SFBT (da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,070	0,860	0,860		
187				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	5,220	0,300	0,300		
188				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,620				
189				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,560				
190				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,510				
191				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,470				
192				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,200				
193				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,180				
194				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJA39)	0,760				
195				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	3,230				
196				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	1,940				
197				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	2,480				
198				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	2,250				
199				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,730				
200				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	2,390	0,810	0,810		
201				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,630	0,300	0,300		
202				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	13,790				
203				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	9,190				
204				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	6,560				
205				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,830				
206				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,580	0,010	0,010		
207				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,530	0,460	0,460		
208				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	20,060				
209				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	64,820				
210				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	27,010				
211				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	60,550	50,110	50,110		
212				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	131,190				
213				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	74,970				
214				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	64,260				
215				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	42,840				
216				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	30,540				
217				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	22,970				
218				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	22,200				
219				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	19,960				
220				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	11,630				
221				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	20,600				
222				PBHT (da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,140				
223	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)	3,500				
224	5			ASTREE NG j 01-07-2008 - ASNG8	55,290			B	
225				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,550				
226				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	3,050				
227				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,340				
228				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,490				
229				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,380				
230				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,140				
231				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	6,470				
232				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	5,880				
233				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	5,120				
234				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	6,670				
235				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	4,390	3,800	3,800		
236	5			SIMPAR NG j 01-07-2008 - SING8	26,280			B	
237				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	6,210				
238				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,250				
239				SMG (da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	23,100				
240				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	6,010				
241				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	5,660				
442				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	4,300				
243				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	1,760				
244				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,720				
245				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	1,360				
246				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	1,250				
247				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	2,490				
248				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	7,200				
249				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	1,500				
250				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,290				
251				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,320				
252				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,090				
253				ATTIJARI LEASING Action Rompue - TJLR	7,330			B	7,120
254				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	6,120				
255				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,680				
256				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	2,090				
257				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,500				
258				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,620				
259				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,400	0,340	0,340		
260				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,340				
261				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,800				
262				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,270				
263				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,820	0,820	0,820		
264				TPR (da. 1/1/149. 20/06/2008 - TPR08)	0,490	0,460	0,460		
265				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,420	0,450	0,450		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
266	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	3,500				
267	10	0,600	20-09-2007	SITEX - Société Industrielle des Textiles	8,810				
268	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	16,490			B	16,000
269	5	0,700	24-04-2008	SALIM - Société d'Assurances SALIM	5,090				

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION ELECTRONIQUE

MARCHE HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
270				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,430				
271				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,110				
272				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,080				
273				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,080				
274				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,150			B	
275				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,390				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS						
SOCIETE DJERBA AGHIR	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2008			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	31-03-2010 01-06-2011 01-06-2011 01-06-2011 01-06-2011	31-03-2008 31-03-2008 01-06-2008 01-06-2008 01-06-2008			
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE - PENELOPE	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. PENELOPE 2001 Gar. BTE 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 01/11	01-06-2011 31-10-2008	01-06-2008 31-10-2007			

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - BANQUE NATIONALE AGRICOLE	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - BANQUE DU SUD	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - BANQUE DE TUNISIE	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		TUNISIE LEASING	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		AIR LIQUIDE TUNISIE	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - BANQUE DE L'HABITAT	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Les Assurances BIAT EX : ATIG	100	110.011	02-05-2005	100.000		5	FPG	07-09-2008	29-08-2008
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	10	10.000	11-07-2008	10.000		1 000	CGF	31-08-2008	29-08-2008
Sté Tunisienne d'Assurances Vie et de Capitalisation AMINA	100	110.000	11-07-2008	110.000		60	CGF	31-08-2008	29-08-2008
Sté Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA	10	404.000	08-08-2008	404.000		6 250	MAXULA	31-08-2008	29-08-2008
Arab Banking Corporation Tunisie	10			10.000		100	BNAC	30-09-2008	05-09-2008
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
KARTHAGO AIRLINES	1			9.200		22	CCF	31-08-2008	29-08-2008

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

RAPPEL DE L'HORAIRE DE COTATION
PUBLIE PAR L'AVIS N°2008-7

ANNEXE AU MANUEL DE NEGOCIATION

HORAIRE D'HIVER

Marché	Mode de Cotation/ Groupe	Horaires de négociation				Seuils		
		Pré-ouverture	Négociation	Fixing de clôture	Négociation au dernier cours	Seuils statiques	En cas de réservation	Maximum
Marché Principal des titres de capital	Continu/ G11	09h00	10h00-14h00	14h05	14h05 - 14h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing/ G12	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	13h00 - 13h05			
Marché Alternatif des titres de capital	Continu /G51	09h00	10h00-14h00	14h05	14h05 - 14h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing /G52	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	13h00 - 13h05			
Marché obligataire	Continu /G21	09h00	10h00 -14h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G22	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	-			
Marché des FCC	Continu /G71	09h00	10h00-14h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G72	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	-			
Hors cote -Titres de capital	Fixing /G13	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	-	3%	4,5%	6,09%
Lignes secondaires sur le NSC	Fixing /G32 & G33	09h00	13h30	-	-	**	-	**

HORAIRE DE L'ETE ET DE RAMADAN

Marché	Mode de Cotation/ Groupe	Horaires de négociation				Seuils		
		Pré-ouverture	Négociation	Fixing de clôture	Négociation au dernier cours	Seuils statiques	En cas de réservation	Maximum
Marché Principal des titres de capital	Continu/ G11	08h30	09h30 -12h00	12h05	12h05 - 12h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing/ G12	08h30	10h00 / 11h30	-	11h30 - 11h35			
Marché Alternatif des titres de capital	Continu /G51	08h30	09h30 -12h00	12h05	12h05 - 12h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing /G52	08h30	10h00 / 11h30	-	11h30 - 11h35			
Marché obligataire	Continu /G21	08h30	09h30 -12h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G22	08h30	10h00 / 11h30	-	-			
Marché des FCC	Continu /G71	08h30	09h30 -12h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G72	08h30	10h00 / 11h30	-	-			
Hors cote -Titres de capital	Fixing /G13	08h30	10h00 / 11h30	-	-	3%	4,5%	6,09%
Lignes secondaires sur le NSC	Fixing /G32 & G33	08h30	11h45	-	-	**	-	**

**** Marge de fluctuation des lignes secondaires :**

- Pour les droits d'attribution, les seuils de 15% sont appliqués uniquement pour leur 1^{ère} année de cotation (date de détachement du droit + 365 jours). Les seuils sont libres pour les droits d'attribution à partir de l'expiration de la 1^{ère} année.
- Les seuils sont libres pour les droits de souscription durant la période de leur négociation.
- Pour les actions nouvelles non encore assimilées, les seuils autorisés pour chaque ligne de cotation suivent la ligne principale.

RAPPEL DE L'HORAIRE DE DECLARATION DES TRANSACTIONS DE BLOC
PUBLIE PAR L'AVIS N°2008-8

Les transactions de bloc sont déclarées et réalisées à l'issue de la clôture de la séance de négociation **entre 14h10 et 14h30**. Elles sont déclarées pendant l'horaire de l'Été et de Ramadan **entre 12h10 et 12h30**.

AVIS DES SOCIETES

ARAB TUNISIAN LEASE - ATL - AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-, réunie le 21 mai 2008, a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de 7 MD pour le porter de 10MD à 17MD en deux opérations simultanées et a autorisé le conseil d'administration pour fixer les caractéristiques de cette augmentation et pour en constater la réalisation. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 14/07/2008 a fixé le prix d'émission des actions nouvelles à 2 DT, leur date de jouissance au 01/01/2009 et a délégué au président directeur général le pouvoir de procéder à toutes les formalités légales pour la réalisation de ladite augmentation.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 7 MD répartis comme suit :

- 2 MDT par incorporation de réserves et par émission de 2 000 000 actions nouvelles gratuites.

- 5 MDT par souscription en numéraire et par émission de 5 000 000 actions nouvelles

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites :

♦ **Montant** : Le capital social sera augmenté par l'incorporation de 2 MDT, à prélever sur les réserves de la société, et la création de 2.000.000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite contre cinq (5) actions anciennes.

♦ **Droit d'attribution** : Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse. **L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du 29/08/2008.**

Augmentation de capital par souscription en numéraire :

Conjointement à l'émission d'actions par incorporation de réserves, le capital social sera augmenté de 5 MDT par la création de 5.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire.

♦ Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 2 DT, soit 1DT de valeur nominale et 1DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

♦ Droit préférentiel de souscription :

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. ATL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires des droits de souscription pourront en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent.

Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles. Les actions non souscrites à titre irréductible seront réparties entre les demandeurs de souscription aux actions à titre réductible proportionnellement aux droits de souscription exercés lors de la souscription à titre irréductible et dans la limite de leurs demandes.

♦ Période de souscription :

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, **tant à titre irréductible que réductible et ce, du 29/08/2008 au 29/09/2008 inclus***.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les actions nouvelles gratuites (2.000.000 actions) et les actions nouvelles souscrites (5.000.000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 01/01/2009.

Cotation en Bourse :

♦ Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 10.000.000 actions anciennes composant le capital actuel de l'ATL admises au Marché Principal de la Cote de la Bourse (Mnémonique : ATL ; Code ISIN: TN000 4700100) seront négociées à partir du 29/08/2008, droits de souscription et droits d'attribution détachés.

♦ Cotation en Bourse des actions nouvelles gratuites :

Les 2.000.000 actions nouvelles gratuites (Mnémonique : ATNG8 ; Code ISIN: TN000 4700282) seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le 29/08/2008, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2008, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

♦ Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 5.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire (Mnémonique : ATNS8 ; Code ISIN: TN000 4700290) seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2008, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

♦ Cotation en Bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits d'attribution (Mnémonique : ATL08 ; Code ISIN: TN0004700266) commenceront le 29/08/2008.

Les négociations en Bourse des droits de souscription (Mnémonique : ATDS8 ; Code ISIN: TN0004700274) auront lieu du 29/08/2008 au 29/09/2008 inclus*. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Prise en charge par le STICODEVAM :

La STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse à partir du 29/08/2008.

Un document de référence, enregistré par le CMF sous le numéro 08 - 002 en date du 18 juillet 2008 et une note d'opération relative à l'augmentation du capital de l'ARAB TUNISIAN LEASE, visée par le CMF sous le numéro 08 - 0620 du 14 août 2008, sont accessibles sur le site web du CMF : www.cmf.org.tn

* Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 29/09/2008 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

La société Air Liquide Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son assemblée générale extraordinaire – AGE- du 13 juin 2008 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter **de 18 502 975 dinars à 20 185 050 dinars** par incorporation de réserves d'un montant de 1 682 075 dinars et la création **de 67 283 actions nouvelles gratuites** de nominal 25 dinars chacune.

Les actions nouvelles gratuites seront attribuées aux détenteurs des 740 119 actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse **à raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour onze (11) actions anciennes détenues et ce à partir du 3 septembre 2008.**

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Conformément à la décision de l'AGE tenue le 13 juin 2008, la société Air Liquide Tunisie procédera à l'acquisition et l'annulation de 06 droits d'attribution, et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits d'attribution sus mentionnée.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2008.**

Cotation en Bourse

Les actions anciennes Air Liquide Tunisie seront négociables en Bourse, droit d'attribution (Mnémonique : ALQ08 ; Code ISIN: TN0002300457) détaché à partir du **03 septembre 2008.**

Les actions nouvelles gratuites, directement assimilées aux actions anciennes, ainsi que les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **03 septembre 2008.**

Admission en Bourse

A partir du **03 septembre 2008**, le capital admis sera composé de 807 402 actions de nominal 25 dinars chacune.

Prise en charge par le STICODEVAM :

La STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse à partir du **03 septembre 2008.**

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

La société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son assemblée générale extraordinaire – AGE- du 30 juillet 2008 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **81 124 450 dinars à 97 349 340 dinars** par incorporation de réserves d'un montant de **16 224 890 dinars** et la création de **16 224 890 actions nouvelles gratuites** de nominal un (1) dinar chacune.

Les actions nouvelles gratuites seront attribuées aux détenteurs des **81 124 450 actions** composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à **raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes détenues** et ce à partir du **1^{er} septembre 2008**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} juillet 2008**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes TUNISAIR seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché à partir du **1^{er} septembre 2008**.

Les actions nouvelles gratuites ainsi que les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **1^{er} septembre 2008**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables séparément des actions anciennes jusqu'à la date de paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2008, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Prise en charge par le STICODEVAM :

La STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse à partir du **1^{er} septembre 2008**.

UNION INTERNATIONALE DES BANQUES - UIB - AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 09/08/2008 a décidé dans sa 1^{ère} et 2^{ème} résolution d'augmenter le capital social de la Banque de 90 millions de dinars en numéraire pour le porter de 106 à 196 millions de dinars par l'émission de 7.000.000 d'actions nouvelles et de 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 dinars chacun à émettre au pair et à libérer intégralement lors de la souscription.

Cette augmentation de capital sera réalisée en deux opérations successives comme suit :

– Emission de 7 000 000 d'actions nouvelles à souscrire en numéraire pour porter le capital social de 106 000 000 dinars à 176 000 000 dinars. Ces actions seront émises au pair et le droit à y souscrire sera réservé aux anciens actionnaires à concurrence de 35 actions nouvelles pour 53 actions anciennes.

– Emission de 2 000 000 certificats d'investissement de nominal 10 dinars à souscrire en numéraire pour porter le capital social de 176 000 000 dinars à 196 000 000 dinars. Ces certificats d'investissement seront émis à 10 dinars le certificat et réservés au groupe Société Générale. Les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription aux certificats d'investissement au profit du groupe Société Générale. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital par émission de certificats d'investissement. Corrélativement à l'émission de certificats d'investissement, 2000 000 de certificats de droit de vote seront créés et attribués aux actionnaires détenteurs des 17600 000 actions, à raison de 5 certificats de droit de vote pour 44 actions.

Le Conseil d'Administration réuni le 09/08/2008 a décidé, l'ouverture des souscriptions à l'augmentation de capital tant à titre irréductible qu'à titre réductible du 29/08/2008 au 12/09/2008.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 90 millions de dinars réparti comme suit :

– 70 millions de dinars par souscription en numéraire et émission de 7 000 000 actions nouvelles de nominal 10 dinars.

– 20 millions de dinars par souscription en numéraire et émission de 2 000 000 certificats d'investissement de nominal 10 dinars, réservés au groupe Société Générale.

Toutes les actions et tous les certificats d'investissement à émettre seront nominatifs et de catégorie ordinaire.

Emission en numéraire d'actions nouvelles:

▪ **Montant :**

Le capital social sera augmenté de 70 millions de dinars par la création de 7 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire.

▪ **Prix d'émission :**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au pair, soit 10 dinars l'action. Le prix d'émission est à libérer en totalité à la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription aux 7.000.000 d'actions nouvelles sera réservée aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible :

A raison de (35) actions nouvelles pour (53) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. L'Union Internationale de Banques ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible :

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription :**

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible, à raison de trente cinq (35) actions nouvelles pour cinquante trois (53) actions anciennes et ce, du 29/08/2008 au 12/09/2008 inclus. Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance du 12/09/2008 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

▪ **Jouissance des actions nouvelles souscrites :**

Les 7.000.000 actions nouvelles émises porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2008.

▪ **Modalités et délais de délivrance des titres :**

Le souscripteur aux actions nouvelles émises recevra du service « Back Office titres » de l'UIB, teneur de comptes des titres de capital de l'Union Internationale de Banques, un certificat et ce, dès la clôture de la souscription.

▪ **Mode de placement :**

Les 7.000.000 actions nouvelles émises seront réservées aux anciens actionnaires et/ ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Emission en numéraire de certificats d'investissement réservés à un souscripteur dénommé :

▪ **Montant :**

Le capital social sera augmenté de 176 millions de dinars à 196 millions de dinars par l'émission de 2 000 000 certificats d'investissement à souscrire en numéraire et dont l'intégralité de la souscription sera réservée au groupe Société Générale.

▪ **Prix d'émission :**

Les certificats d'investissement de nominal 10 dinars à souscrire en numéraire seront émis à 10 dinars le certificat d'investissement. Le prix d'émission est à libérer en totalité à la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription :**

En conséquence de la décision de réserver l'augmentation de capital par émission de certificats d'investissement au groupe Société Générale, les anciens actionnaires renoncent à leur droit préférentiel de souscription pour la totalité de cette augmentation de capital au profit du groupe Société Générale. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription.

AVIS DES SOCIETES

UNION INTERNATIONALE DES BANQUES - UIB - AUGMENTATION DE CAPITAL

(SUITE)

▪ Période de souscription :

La souscription aux certificats d'investissement émis en numéraire est réservée au groupe Société Générale et ce, après la réalisation de l'augmentation de capital par émission d'actions nouvelles en numéraire à une date qui sera annoncée ultérieurement sur le bulletin officiel du CMF et qui ne pourra dépasser le 28/11/2008.

▪ Droit préférentiel de souscription :

Les souscriptions aux certificats d'investissement seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès de l'Union Internationale de Banques.

En souscrivant, il devra être versé par certificat d'investissement souscrit le montant de 10 dinars représentant la valeur nominale du certificat d'investissement.

▪ Jouissance des certificats d'investissements souscrits :

Les 2 000 000 certificats d'investissement émis porteront jouissance à partir du 01/01/2008.

▪ Modalité et délais de délivrance des titres :

Le groupe Société Générale, souscripteur aux certificats d'investissement recevra du service « Back office Titres » de l'UIB, teneur de compte des titres de capital de l'Union Internationale de Banques un certificat d'investissement et ce, dès la clôture de la souscription aux certificats d'investissement.

▪ Mode de placement :

Les 2 000 000 certificats d'investissement émis seront réservés au groupe Société Générale.

Création de certificats de droits de vote :

Corrélativement à l'augmentation de capital par l'émission de 2 000 000 certificats d'investissement, 2 000 000 certificats de droits de vote seront créés et attribués aux actionnaires détenteurs des 17 600 000 actions à raison de 5 certificats de droits de vote pour 44 actions.

▪ Droit d'attribution :

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant de certificats de droit de vote conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir de la date de souscription aux certificats d'investissement.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises :**▪ Droits attachés aux actions offertes :**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

▪ Droits attachés aux certificats d'investissement offerts :

Chaque certificat d'investissement donne les mêmes droits pécuniaires attachés à l'action.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi

▪ Régimes de négociabilité:

Les actions sont librement négociables en Bourse.

▪ Régime fiscal applicable:

Les dividendes des actions et des certificats d'investissement sont exonérés d'impôt.

Marché des titres :

Les actions Union Internationale de Banques sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

▪ Cotation en bourse des actions anciennes:

Les 10.600.000 actions anciennes composant le capital actuel de l'Union Internationale de Banques inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la bourse, seront négociées à partir du 29/08/2008, droit de souscription détaché.

▪ Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites :

Les 7.000.000 actions nouvelles souscrites seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquente au JORT, aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT et aux quotidiens de la place, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

▪ Cotation en bourse des droits de souscription :

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du 29/08/2008 au 12/09/2008 inclus.

▪ Négociabilité des droits d'attribution de certificats de droits de vote

Les négociations en bourse sur les droits d'attribution de certificats de droit de vote commenceront à partir de la date de souscription aux certificats d'investissement.

Un document de référence, enregistré par le CMF sous le numéro 08 - 0003 en date du 15 août 2008 et une note d'opération relative à l'augmentation du capital de l'Union Internationale des Banques, visée par le CMF sous le numéro 08 - 0622 du 15 août 2008, sont mis à la disposition du public, auprès de L'Union Internationale de Banques, 65 Avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis, de

l'Intermédiaire International – Intermédiaire en bourse, 1 Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn, ainsi que sur le site de l'UIB www.uib.com.tn.